



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet
de loi n^o 69 – Loi modifiant le Code de la sécurité routière
concernant les écoles de conduite

Procès-verbal de la séance du 25 novembre 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N^o 940-22091126

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2009	2
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	3
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS	3
Association des écoles de conduite du Québec	3
CAA-Québec et Association québécoise du transport et des routes.....	3
Groupe Tecnic 2000 et Condui-Pro.....	4
REMARQUES FINALES.....	4

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mercredi 25 novembre 2009

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 69 –
Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant les écoles de conduite
(Ordre de l'Assemblée le 18 novembre 2009)

Membres présents :

M^{me} L'Écuyer (Pontiac), vice-présidente

M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, en remplacement de M. McKay (L'Assomption)

M. Boucher (Johnson)

M^{me} Boulet (Lavolette), ministre des Transports

M. Carrière (Chapleau)

M. Diamond (Maskinongé)

M. Huot (Vanier)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Reid (Orford)

M. Villeneuve (Berthier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des écoles de conduite du Québec :

M. André Lamarche, président

M. Marc Thompson, directeur général

CAA-Québec et Association québécoise du transport et des routes :

M. Yvon Lapointe, directeur, CAA-Québec

M^{me} Dominique Lacoste, présidente-directrice générale, Association québécoise du transport et des routes

M. Mathieu Charbonneau, directeur général, TransForm

Groupe Tecnic 2000 et Condui-pro :

M. Yvan Sévigny, président, Groupe Tecnic 2000

M. Réjean Blais, directeur général, Condui-Pro

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 27, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Boulet (Laviolette) et M. Bergeron (Verchères) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Association des écoles de conduite du Québec

À 11 h 40, la Commission entend l'exposé de l'Association des écoles de conduite du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 40, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 08, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M^{me} L'Écuyer (Pontiac).

CAA-Québec et Association québécoise du transport et des routes

À 15 h 10, la Commission entend l'exposé de CAA-Québec et de l'Association québécoise du transport et des routes.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants des organismes.

À 16 h 09, la Commission reprend ses travaux après une suspension de six minutes.

Groupe Tecnic 2000 et Condui-Pro

À 16 h 10, la Commission entend l'exposé du Groupe Tecnic 2000 et de Condui-Pro.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants des organismes.

À 17 h 34, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 20 minutes.

REMARQUES FINALES

M. Bergeron (Verchères) et M^{me} Boulet (Lavolette) font des remarques finales.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe III).

À 17 h 44, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,


Stéphanie Boutin


Charlotte L'Écuyer

SB/ac

Québec, le 25 novembre 2009

ANNEXE I

Ordre du jour

18 h 00 REMARQUES FINALES

18 h 15 *Ajournement*

DH/sl

Québec, le 24 novembre 2009

ANNEXE II

**Liste des personnes et des organismes
qui ont été entendus**

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association des écoles de conduite du Québec	005M
CAA Québec et Association québécoise du transport et des routes	002M
Groupe Tecnic 2000 et Condui-Pro	004M

ANNEXE III

**Liste des mémoires des personnes
et des organismes qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Office des personnes handicapées du Québec

003M

Le Protecteur du Citoyen

001M